

Fonds monétaire international

HAÏTI: Lettre d'intention et Mémoire de politique économique et financière

9 juin 2008

On trouvera ci-après une Lettre d'intention et Mémoire de politique économique et financière du gouvernement d'Haïti, dans laquelle sont décrites les politiques que les autorités entendent mettre en œuvre à l'appui de leur demande de concours financier du FMI. Ces documents, qui sont la propriété des autorités haïtiennes, sont affichés sur le site du [FMI](#) avec l'accord du pays membre, à titre de service pour les usagers de ce site.

HAÏTI — LETTRE D'INTENTION

Monsieur Dominique Strauss-Kahn
Directeur général
Fonds monétaire international
700 19^e rue, N.W.
Washington, DC 20431
U.S.A.

Port-au-Prince
Le 9 juin 2008

Monsieur le Directeur général,

Ce courrier a pour objet de vous informer des progrès accomplis dans le cadre de l'accord triennal appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI en novembre 2006, et de demander que le quatrième décaissement — d'un montant de 7,6 millions de DTS — au titre de cet accord ait lieu après l'achèvement de la troisième revue. Compte tenu de la gravité du choc extérieur auquel Haïti vient d'être confronté, nous demandons aussi que l'accès au titre de cet accord soit augmenté de 16,38 millions de DTS et que ce montant puisse être décaissé après l'achèvement de la troisième revue. Enfin, nous demandons que l'assistance intérimaire apportée dans le cadre de l'initiative PPTE soit augmentée de 33.000 DTS, de façon à couvrir totalement les obligations envers le FMI au titre des intérêts de la dette admissible exigibles en juin 2008.

Le supplément au Mémoire de politique économique et financière (MPEF) joint à cette lettre dresse le bilan des avancées réalisées dans le cadre du programme appuyé par la FRPC et actualise les politiques et les objectifs du gouvernement pour la période qui reste à courir jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire, en septembre 2008.

La politique économique conduite par Haïti ces dernières années a contribué à la stabilisation de l'économie, et le pays a très sensiblement progressé dans le renforcement de la sécurité. Nous travaillons afin de renforcer ces acquis et d'assurer une croissance économique forte et durable qui puisse entraîner une nette amélioration des conditions de vie de la population haïtienne et faire reculer la pauvreté dans le pays. Toutefois, Haïti — qui est très largement importateur net de produits alimentaires et de combustibles — a été frappé de plein fouet par la hausse des prix des produits de base, et son secteur agricole a souffert des ouragans et des inondations. En dépit de ces difficultés imprévues, le gouvernement demeure résolu à préserver les gains de la stabilisation, tel que le Président Préval l'a rappelé à maintes reprises ces derniers mois. Nous répondons à cette situation difficile par des politiques qui maintiennent un juste équilibre entre ajustement et financement tout en préservant la stabilité macroéconomique. Notre programme contient en particulier une marge de manœuvre pour permettre d'engager des dépenses d'urgence supplémentaires pour protéger les populations les plus vulnérables des effets du renchérissement des produits alimentaires et des

combustibles, tout en veillant à ce que ces dépenses soient financées de façon rationnelle. L'augmentation de l'accès aux ressources du FMI que nous demandons aidera à les fortes pressions qui s'exercent sur la balance des paiements suite à l'alourdissement très sensible de la facture de nos importations.

La plupart des critères de réalisation quantitatifs et structurels prévus au titre de la troisième revue du programme appuyé par la FRPC ont été respectés. Le gouvernement demande à bénéficier d'une dérogation pour non-respect du critère de réalisation quantitatif pour la fin mars relatif au financement de la banque centrale au secteur public non financier, qui n'a été manqué que par une faible marge, et des dérogations pour non-respect des critères de réalisation structurels concernant la préparation du plan de recapitalisation de la banque centrale et le renforcement des unités de programmation des ministères dépensiers. Un premier projet de plan de recapitalisation a été soumis au service du FMI quelques jours après la date d'évaluation (fin mars) et nous entendons le renforcer dans les mois qui viennent en nous appuyant sur l'assistance technique du FMI. La finalisation et l'approbation par le Ministère de l'économie et des finances et la BRH d'un plan de recapitalisation renforcé constitueront donc un critère de réalisation structurel supplémentaire pour la fin septembre. Quant au renforcement des unités de programmation des ministères dépensiers, nous avons eu des difficultés à trouver et embaucher des experts locaux disposant des qualifications requises. Jusqu'à présent, neuf experts ont été recrutés puis affectés à trois ministères clés, et trois autres candidatures sont en cours d'examen. Nous demeurons résolus à pourvoir les derniers postes vacants dans les prochains mois. Parallèlement, l'exécution des dépenses a été améliorée de façon significative grâce aux mesures complémentaires qui ont été prises.

Le gouvernement est déterminé à mettre en œuvre le Document de stratégie nationale pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (DSNCRP), qui a été élaboré en consultation avec la société civile et nos partenaires pour le développement avant d'être soumis à la Banque mondiale et au FMI en novembre 2007. Notre budget actuel couvre déjà certaines des dépenses prioritaires énoncées dans le DSNCRP et nous travaillons avec nos partenaires pour le développement, de manière à réorienter les projets en cours et à aligner les nouveaux projets sur les objectifs du DSNCRP. Nous nous appliquons aussi à remplir, dans les meilleurs délais, les conditions du passage au point d'achèvement visé dans l'initiative PPTE.

Le gouvernement est convaincu que les politiques énoncées dans le MPEF ci-joint sont de nature à permettre d'atteindre les objectifs de son programme, mais il prendra toutes les mesures additionnelles qui pourraient se révéler nécessaires pour y parvenir. Haïti consultera le FMI avant leur adoption et avant toute révision des politiques inscrites dans le MPEF, conformément aux politiques du FMI en matière de consultations.

Conformément à notre engagement réitéré en faveur de la transparence, nous consentons à la publication du rapport des services du FMI pour la troisième revue au titre de la FRPC.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

/s/
Daniel Dorsainvil
Ministre de l'économie et des finances
Haïti

/s/
Charles Castel
Gouverneur
Banque de la République d'Haïti

Pièces jointes

HAÏTI : MÉMORANDUM DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE — SUPPLÉMENT

1. Haïti a continué de progresser dans la mise en œuvre de son programme économique et social durant le premier semestre de l'exercice 2008 (octobre-mars). Cependant, le pays a dû aussi faire face à un grave choc imputable à l'envolée inattendue des prix mondiaux des produits de base et à l'impact des ouragans et des inondations sur son secteur agricole. Malgré cela, la plupart des engagements au titre du programme appuyé par la FRPC ont été tenus. Les défis considérables qui doivent encore être relevés nécessiteront un effort concerté du gouvernement et de nos partenaires pour le développement, mais nous avons bon espoir qu'Haïti sera à même de générer la croissance et le développement soutenus qui entraîneront un recul de la pauvreté et une amélioration durable des conditions de vie de la population.
2. Ce supplément, qui complète le Mémorandum de politique économique et financière (MPEF) de janvier 2008, décrit les engagements supplémentaires et les modifications apportées au cadre macroéconomique pour le second semestre de l'exercice 2008 (avril-septembre). Sauf indication contraire, les engagements pris dans le cadre du MPEF de janvier 2008 demeurent valables.

A. Résultats obtenus à ce jour dans le cadre du programme

3. Les performances enregistrées au premier semestre de l'exercice 2008 dans le cadre du programme appuyé par la FRPC sont restées solides. La plupart des cibles indicatives pour la fin décembre et des critères de réalisation (CR) quantitatifs pour la fin mars ont été observés (tableau 1). Nous demandons à bénéficier d'une dérogation pour le léger dépassement du plafond « zéro » du financement net de la banque centrale (BRH) au secteur public non financier. Ce dépassement s'explique par le crédit exceptionnel de 229 millions de gourdes consenti à la compagnie publique de téléphone TELECO, qui appartient à la banque centrale (BRH), pour couvrir les coûts de restructuration alors que cette société est en train d'être modernisée par l'ouverture de son capital au secteur privé.
4. De nouveaux progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de notre programme de réformes structurelles. Tous les repères structurels et trois des cinq CR structurels pour la fin mars ont été observés dans les délais prévus (tableau 2). Des dérogations sont demandées pour le non-respect de deux autres CR, qui n'ont pas été totalement observés en dépit des avancées enregistrées dans ce sens. Un premier projet de plan de recapitalisation de la banque centrale (BRH) a été soumis aux services du FMI pour commentaires, mais quelque temps après la date butoir de la fin mars. Nous renforcerons et finaliserons ce plan dans les mois qui viennent — avec, le cas échéant, un soutien technique supplémentaire du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI — et un nouveau CR structurel relatif à l'adoption d'un plan de recapitalisation renforcé pour la fin septembre 2008 a donc

été ajouté au programme. S'agissant du renforcement des unités de programmation des ministères dépensiers, nous avons eu des difficultés à trouver et recruter des experts locaux disposant des qualifications requises. Jusqu'à présent, neuf experts ont été recrutés puis affectés à trois ministères clés (agriculture, éducation et santé), et trois autres candidatures sont en cours d'examen. Nous restons résolus à pourvoir les derniers postes vacants dans les prochains mois. En attendant, l'exécution des dépenses a été améliorée de façon significative grâce aux mesures complémentaires — renforcement de l'évaluation des projets et des procédures de paiement, par exemple — qui ont été prises.

5. Haïti est l'un des pays les plus touchés par l'envolée des prix mondiaux des produits de base. L'accélération de l'inflation, passée de 7,9 % en septembre 2007 à 16,3 % en mars 2008, est due uniquement au renchérissement des produits alimentaires, des combustibles et des transports publics. Le déficit commercial s'est creusé de 185 millions de dollars (2,5% du PIB annuel) de plus au premier semestre de l'exercice 2008 par rapport à l'année précédente. Le déficit extérieur courant a augmenté un peu moins, car les envois de fonds privés ont continué de progresser, quoiqu'à un rythme moins rapide que l'année précédente en raison du ralentissement de l'activité économique aux États-Unis. Avec l'augmentation de la demande de devises étrangères, la tendance à l'appréciation nominale de la gourde s'est inversée et la monnaie haïtienne a fléchi d'environ 10 % par rapport au dollar entre septembre 2007 et mars 2008.

B. Objectifs pour le reste de l'exercice 2007/08

6. Nous avons ajusté notre programme pour répondre aux graves chocs externes par des politiques qui maintiennent un juste équilibre entre ajustement et financement tout en préservant la stabilité macroéconomique. Conformément au DSNCRP que nous venons d'élaborer, notre objectif à moyen et à long terme est de favoriser le développement du secteur agricole et d'élargir l'accès aux services sociaux de base. Des investissements à grande échelle seront nécessaires pour y parvenir. Le programme révisé protège les ressources intérieures affectées à l'investissement dans les infrastructures, à la réforme des entreprises publiques et aux autres projets essentiels pour accélérer la croissance et faire reculer la pauvreté, et il s'appuie sur l'apport additionnel des donateurs pour financer les mesures d'urgence destinées à atténuer l'impact sur les populations les plus vulnérables en attendant que les initiatives prises pour stimuler la production portent leurs fruits.

Croissance et inflation

7. Les indicateurs disponibles dressent un tableau mixte de l'activité économique observée jusqu'à date pour 2008. Pour le reste de l'exercice, l'accélération des dépenses publiques devrait donner une impulsion positive à l'économie et les envois de fonds soutiendront la consommation privée. Cependant, l'évolution politique et sociale récente a sans doute ébranlé la confiance du secteur privé, et nous nous attendons par conséquent à un

ralentissement passager de l'IDE et de l'investissement intérieur. Selon les projections, les exportations nettes devraient être elles aussi beaucoup plus négatives qu'on ne le prévoyait précédemment, compte tenu de la flambée des prix des produits de base. A la lumière de ces considérations, nous avons revu à la baisse les perspectives de croissance pour l'exercice 2008, pour les ramener à 2,5 %. L'inflation devrait atteindre 16 % d'ici la fin septembre 2008. Quoique nettement supérieur à au taux initialement programmé, ce chiffre est plutôt ambitieux car la hausse des prix mondiaux des produits de base se répercute fortement sur l'inflation en Haïti en raison du poids très élevé des produits alimentaires, des carburants et des tarifs des transports publics dans l'IPC.

Politique fiscale

8. Les recettes intérieures ont atteint 13,8 milliards de gourdes au premier semestre de l'exercice 2008. Même si ce chiffre représente une augmentation respectable (18 %) par rapport à l'an passé, il n'en est pas moins vrai qu'il est inférieur de 1,5 milliard de gourdes à l'objectif budgétaire, malgré les progrès accomplis dans l'exécution du plan de modernisation des administrations douanière et fiscale, ce qui tient en partie au rythme plus lent que prévu de l'activité économique. Nous demeurons résolus à renforcer notre capacité de mobilisation des recettes intérieures et à œuvrer pour atteindre notre objectif budgétaire initial. Toutefois, compte tenu des résultats obtenus au premier semestre et du ralentissement projeté de la croissance, nous optons pour la prudence et programmons des recettes de 28,1 milliards de gourdes pour l'exercice 2008 — soit 2,8 milliards de gourdes en deçà du niveau budgétisé.

9. L'exécution des dépenses, qui était un point faible dans le passé, s'est améliorée au premier semestre de l'exercice 2008 et a dépassé la croissance des recettes. Les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures ont augmenté de presque 140 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2007 (en base caisse), et la masse salariale a progressé d'environ 50 % sous l'effet conjugué du relèvement des salaires et des nouveaux recrutements. Par ailleurs, une fraction importante de dépenses engagées lors du dernier mois de l'exercice 2007 ont été exécutées. Nous nous attendons à ce que les dépenses continuent de s'accélérer à mesure que les capacités d'exécution des ministères dépensiers seront renforcées, et nous projetons que les dépenses (à l'exclusion des projets financés sur ressources extérieures) atteindront 32,6 milliards de gourdes sur l'ensemble de l'exercice 2008.

10. Au-delà du budget initial, pour atténuer les difficultés causées par le renchérissement des produits alimentaires et des combustibles et préserver la paix sociale fragile qui a été restaurée après les manifestations du début avril, le gouvernement a mis sur pied une stratégie comportant en deux étapes. La première étape a consisté à mettre en œuvre un programme de subventions semestriel visant à stabiliser le prix du riz à partir d'avril. Bien que les importateurs de riz aient accepté de réduire leur marge bénéficiaire, ce

programme requiert encore 30 millions de dollars de dépenses supplémentaires. En outre, le gouvernement a suspendu pendant deux mois l'ajustement automatique des prix des produits pétroliers en fonction de la hausse des prix mondiaux, ce qui a entraîné jusqu'à présent une subvention implicite d'environ 10 millions de dollars. Nous entendons recommencer à réajuster progressivement les prix intérieurs du pétrole en étalant ces ajustements sur les deux prochaines livraisons. Ces subventions ont pour but d'atténuer les pressions sociales immédiates et de gagner du temps pour la mise en œuvre, dans une seconde étape, de dispositifs d'aide plus durables tels que des programmes d'aide sociale ciblés et des mesures visant à stimuler la production agricole lors de la récolte d'automne.

11. Le gouvernement entend financer sa réponse d'urgence par un soutien supplémentaire des nos partenaires et des réallocations de crédits budgétaires visant à reprogrammer des dépenses déjà prévues. Un certain nombre de donateurs bilatéraux se sont engagés à apporter une aide à hauteur de 77 millions de dollars pour une assistance ciblée autour de projets spécifiques, y compris par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial, tandis que la Banque mondiale et la Caricom se sont engagées à apporter chacune 10 millions de dollars sous forme d'aides budgétaires supplémentaires pour l'exercice en cours. Enfin, le programme inclut 10 millions de dollars d'aide des donateurs non confirmée à l'heure actuelle, mais que nous entendons mobiliser avant la fin septembre. Le programme maintient le plafond du financement net de la banque centrale à zéro.

12. Depuis mars 2008, Haïti reçoit du pétrole en provenance du Venezuela dans le cadre de l'accord Petrocaribe, qui assurera à notre pays un volume considérable de financements commerciaux concessionnels. Le gouvernement s'est engagé à utiliser les ressources issues de l'accord Petrocaribe de façon viable et parfaitement transparente. Nous prévoyons de les dépenser à partir de l'exercice 2009, et de les affecter principalement à l'investissement afin de stimuler les capacités productives du pays, tout en tenant compte de sa capacité d'absorption et de la nécessité de maintenir la dette à un niveau supportable. Les montants reçus via l'accord Petrocaribe seront enregistrés comme dette de l'État, et les ressources (produit des prêts et des intérêts) du compte Petrocaribe ne seront utilisées que pour assurer les paiements relatifs au service de la dette ou des transferts au budget de l'État.

13. Les efforts déployés pour répondre à l'urgence alimentaire et la persistance de l'instabilité politique toujours ont retardé la préparation du budget pour l'exercice 2008/09. Nous demeurons entièrement résolu à soumettre le projet de loi de finances au parlement dans les meilleurs délais. Le prochain exercice budgétaire sera difficile compte tenu de la forte demande qui s'exerce sur les ressources pour assurer la poursuite des dépenses d'urgence et de l'exécution du DSNCRP. Cela dit, nous maintenons notre engagement à éviter de recourir au crédit de la banque centrale, comme cela été le cas depuis 2004, pour préserver la stabilité macroéconomique en vue d'appuyer la croissance continue et l'investissement.

Secteur monétaire et financier

14. La politique monétaire est restée prudente au premier semestre de l'exercice 2008, la monnaie centrale affichant une augmentation de 10,9 % en glissement annuel fin mars, soit un chiffre inférieur à la cible indicative programmée. Les taux d'intérêt des adjudications de titres de la BRH ont augmenté de 4 points depuis la mi-mars pour atteindre 8 % et, au cours des dernières semaines, des établissements financiers non bancaires ont participé pour la première fois à ces adjudications. Cette étape importante des efforts déployés pour élargir la participation à nos adjudications devrait permettre de mettre en place, à terme, un processus totalement concurrentiel. Compte tenu du choc inflationniste, nous entendons resserrer quelque peu la politique monétaire au second semestre de l'exercice 2008. La cible indicative pour la croissance de la monnaie centrale à la fin septembre sera ramenée de 9,6 % à 7,9 %, ce qui devrait aider à contenir la transmission de la hausse des prix des produits alimentaires et des combustibles à l'inflation sous-jacente et ouvrir la voie à une désinflation rapide une fois que les prix mondiaux des produits de base se seront stabilisés. La BRH demeure résolue à maintenir un régime de change flexible qui permettra à l'économie de s'ajuster au choc des prix mondiaux des produits de base.

15. La BRH a encore progressé dans la mise en œuvre de son plan de désengagement des activités non essentielles. La stratégie de retrait de TELECO (CR pour la fin mars) qui a été adoptée prévoit que la BRH se désengagera de cette société soit par la vente de ses propres participations, soit par la vente des actifs de la société. Nous nous appliquons à faire avancer ce dossier en étroite collaboration avec la Société financière internationale, et une série d'initiatives ont été prises — réduction des deux tiers des effectifs de TELECO, par exemple — pour préparer la vente de cette société. Nous espérons que ce processus pourra être mené à bien dans les 18 prochains mois.

16. Les indicateurs prudentiels laissent penser que le secteur bancaire reste solide. La capitalisation globale du système bancaire demeure bien supérieure aux règles prudentielles, même si les profits de certaines banques sont en recul suite à la diminution des intérêts payés par la BRH sur ses titres (une petite banque non rentable fait l'objet d'un suivi attentif). En outre, la qualité du crédit s'est un peu améliorée, puisque les prêts improductifs sont retombés à 9,6 % fin décembre 2007, contre 10,5 % un an plus tôt. Dans une conjoncture économique plus difficile, toutefois, la BRH devra rester vigilante et suivre de près l'évolution de la situation pour s'assurer que le système bancaire reste en bonne santé. L'évaluation de la BNC par un expert indépendant est en passe de s'achever, et nous envisageons de conclure l'évaluation d'une seconde banque d'importance systémique d'ici la fin septembre.

Cibles du programme

17. Les cibles quantitatives du programme pour le second semestre de l'exercice 2008 ont été révisées pour prendre en compte l'impact des chocs externes sur l'économie. Le

programme prévoit désormais une réduction de 14 millions de dollars des réserves internationales nettes (RIN) durant l'exercice 2008 afin de lisser quelque peu l'ajustement de la balance des paiements. Pour s'assurer que cela ne réduira pas exagérément la couverture des réserves brutes, nous demandons une augmentation de l'accès au titre du programme égale à 20 % de la quote-part (soit environ 26,6 millions de dollars). Vu la cible indicative un peu plus faible retenue pour la croissance de la monnaie centrale, le plancher révisé des RIN implique un relèvement de 953 à 2.527 millions de gourdes du plafond d'accumulation des avoirs intérieurs nets pour la fin septembre 2008. Le plafond du financement net de la BRH à l'État pour la fin septembre 2008 restera égal à zéro. Cependant, pour éviter toute interruption des programmes budgétaires essentiels, et en particulier des mesures d'urgence répondant à la crise alimentaire, le programme continue d'autoriser la compensation, via un mécanisme d'ajustement, de toute insuffisance de l'aide budgétaire des donateurs (par rapport aux prévisions), à concurrence de 30 millions de dollars.

DSNCRP et conditions du passage au point d'achèvement visé dans l'initiative PPTE

18. Une fois le DSNCRP élaboré, en novembre 2007, nous avons entrepris de le mettre en œuvre. Nous protégerons les dépenses budgétisées dans les domaines prioritaires du DSNCRP des réaffectations indispensables pour répondre à la crise alimentaire. En dépit du report de la conférence des bailleurs fin avril, nous travaillons pour aligner l'aide déjà programmée sur les priorités du DSNCRP en organisant des consultations avec chacun de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'établissement des conditions du passage au point d'achèvement visé dans l'initiative PPTE se poursuit, et nous espérons atteindre ce point dans les meilleurs délais.

Tableau 1. Haïti : Cibles indicatives et critères de réalisation quantitatifs, exercice 2008

	Stock effectif		Flux cumulés depuis septembre 2007								
	fin- Sep-07	Dec-08			Mar-08			Jun-08			Sep-08
		Cible indicative	Prog. avec indice de correction 3/	Chiffre effectif	Ecart /prog avec indice de corr.	Date d'évaluation	Prog. avec indice de corr. 3/	Chiffre effectif	Écart/prog avec indice de corr.	Cible indicative	Date d'évaluation
Critères de réalisation											
Crédit net de la banque centrale au SPNF (millions de gourdes)	20,041	522	522	340	-182	293	720	2	-718	576	150
État	20,487	522	522	333	-189	293	720	-68	-787	426	0
Reste du SPNF 1/	-445	0	0	7	7	0	0	69	69	150	150
Crédit net du secteur bancaire intérieur à l'État	19,566	522	522	264	-258	293	720	-139	-858	426	0
AIN de la banque centrale (en millions de gourdes) - plafond 2/	15,602	690	690	-194	-884	1,290	1,717	1,431	-286	1,307	2,527
Accumulation d'arriérés intérieurs de l'État 3/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelles dettes extérieures non concessionnelles contractées par l'État ou par la BRH 3/ 4/ (millions de dollars)											
D'échéance inférieure ou égale à 1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D'échéance supérieure à 1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RIN de la banque centrale (millions de dollars) -plancher 4/	259	10	10	49	39	20	8	10	2	0	-14
Accumulation d'arriérés extérieurs (millions de dollars) 3/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cible indicative :											
Variation de la monnaie centrale	24,930	1,050	1,050	1,577	527	2,010	2,010	1,789	-221	1,307	1,979
Pour mémoire :											
Variation de la circulation fiduciaire	11,570	1,150	1,150	2,064	914	1,750	1,750	1,002	-748	377	960
Crédit net du secteur bancaire intérieur au reste du SPNF	-715	90	90	48	-42	190	190	-251	-441	-90	0
Recettes totales de l'État, dons exclus (millions de gourdes)	...	7,645	7,645	6,557	-1,087	15,291	15,291	13,820	-1,471	20,851	28,146
Dépenses totales de l'État, invest. financé par l'ext. exclu (millions de gourdes)	...	9,071	9,071	7,756	-1,314	17,179	17,179	14,820	-2,359	24,026	32,639

Sources : Ministère des finances, Banque centrale d'Haïti et estimations des services du FMI.

1/ Organisations autonomes non budgétisées, collectivités locales et entreprises publiques.

2/ Pour le programme, les avoirs intérieurs nets (AIN) sont définis comme la monnaie centrale moins les RIN programmées (en gourdes), et le taux de change est de 36 gourdes/1 dollar jusqu'à fin-mars, puis de 38 gourdes/1 dollar jusqu'à fin-septembre.

3/ En continu.

4/ Exclut les lettres de crédit et garanties, ainsi que les projets spécifiques.

Tableau 2: Critères de réalisation et repères structurels pour la quatrième revue du programme

Mesures	Date (fin de mois)
1. Critères de réalisation structurels <ul style="list-style-type: none"> • Plafonner les dépenses effectuées via les comptes courants des ministères à 10 % des dépenses courantes non salariales • Finaliser et approuver un plan renforcé de recapitalisation de la banque centrale • Achever l'évaluation indépendante d'une autre banque d'importance systémique 	Trimestriel Septembre 2008 Septembre 2008
2. Repères structurels <ul style="list-style-type: none"> • Créer trois nouveaux postes de contrôle douanier sur les principaux axes routiers • Développer des modules en vue de l'application du système de gestion des finances publiques SYSDEP au programme d'investissements • Élaborer et commencer à appliquer un plan d'amélioration des prévisions d'évolution de la liquidité systémique • Lancer un processus de rapports réguliers de la banque centrale sur les objectifs et la mise en œuvre de la politique monétaire • Améliorer le cadre de réglementation et de contrôle des coopératives de crédit • Soumettre au parlement une nouvelle loi organique pour la DGI 	Septembre 2008 Septembre 2008 Septembre 2008 Septembre 2008 Septembre 2008 Septembre 2008